



Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
55 rue de la République
76700 Harfleur

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame Valérie RADIX
Délégation régionale du groupe La
Poste
6 boulevard de la Marne
76035 ROUEN cedex 1

Le Havre, le 14 novembre 2024.

Objet : Mouvement de grève du 12 novembre

Madame la Déléguée Régionale,

La mobilisation d'agents des guichets et leurs collègues, à travers le mouvement de grève du 12 novembre, m'a de nouveau alerté sur la dégradation des conditions de travail de vos agents sur l'ensemble des bureaux de l'agglomération havraise, et sur les difficultés persistantes que rencontre votre groupe pour maintenir le niveau de service annoncé, et garantir la qualité de service attendue par les usagers.

Face à des départs en retraite et des agents en arrêt de travail non suffisamment remplacés, les tournées de distribution du courrier s'en trouvent impactées, tout comme l'ouverture des bureaux dans le respect des horaires d'ouverture affichés. Certains sont fermés ponctuellement compte tenu d'un manque de personnel.

Il semble bien également que la présence d'un seul guichetier pose problème pour répondre correctement et dans des délais raisonnables aux demandes des usagers qui, pour certains adoptent des attitudes inciviles et menaçantes. Si le nombre de dépôts de plainte est en effet en accroissement sensible, alors un renforcement des effectifs s'impose à l'évidence.

Certes le trafic courrier n'est plus celui d'avant le développement de la dématérialisation, mais il n'en demeure pas moins que le groupe La Poste doit sa vitalité (mais aussi la crédibilité des activités commerciales que vous proposez) à trois éléments précieux, irremplaçables et inégalés : la confiance que portent les usagers aux guichetiers et facteurs, leur connaissance des usagers et de leur métier et la présence d'un vaste réseau de bureaux et d'agences postales sur tout le territoire national.

Afin de préserver ce patrimoine, il apparaît indispensable de répondre aux besoins exprimés par les agents, surtout lorsque ceux-ci touchent à leur santé au travail, et de garantir un niveau de service aux usagers.

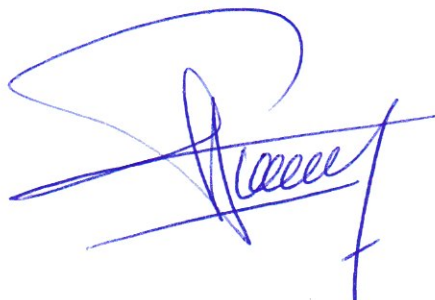
../..

De plus, si l'on m'explique depuis des années que le nombre de bureaux et leurs horaires d'ouverture doivent diminuer pour s'adapter à la réalité des usages, il n'est pas acceptable qu'un bureau soit fermé alors qu'il est annoncé comme ouvert.

Face à ces éléments et pour répondre aux revendications qui me semblent tout à fait légitimes de vos agents, je souhaiterais connaître précisément les mesures et réponses que vous allez apporter.

Dans ces attentes, je vous prie de croire, Madame la Déléguée Régionale, en l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. LECOQ', with a large, stylized initial 'J' at the top.

Jean-Paul LECOQ